

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 12

Lausanne, le 4 Juillet 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — Gestion du Département militaire fédéral en 1878, p. 257. — Rassemblement de la 1^{re} Division, p. 260. — Tir fédéral, p. 264. — La mort du prince Napoléon, p. 268. — Nouvelles et chronique, p. 270.

ARMES SPÉCIALES. — Observations générales sur la guerre d'Orient et sur la campagne de Roumélie en 1877-78, p. 275. — Acquisition de matériel de guerre (*suite*), p. 282. — Bibliographie: *Thürheim*. Gedenkblätter der oest. Armee, p. 286. — Nouvelles et chronique, p. 287. — Annonce, p. 288.

Gestion du Département militaire fédéral en 1878.

Le rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1878 étant trop volumineux pour être publié *in extenso* dans la *Revue Militaire*, nous nous bornerons à en donner ci-après un bref résumé. Ce rapport est divisé en quinze chapitres dont suit l'analyse.

I. Exécution de l'organisation militaire.

Il a été adopté pendant l'année 1878 quarante lois, ordonnances, instructions et règlements; cinq émanent de l'Assemblée fédérale, 24 du Conseil fédéral et 11 du Département militaire. D'autres lois et ordonnances ont été préparées ou mises en voie d'élaboration; on remarque entre autres parmi elles le Code pénal pour les troupes fédérales, l'ordonnance sur l'organisation de l'état-major de l'armée et l'instruction pour les troupes suisses en campagne.

La *division territoriale* n'a subi aucun changement en 1878.

Quant à l'*organisation du personnel*, le provisoire où se trouvait le personnel de la section administrative du matériel a continué à exister pendant cette année; cet état de choses disparaîtra en 1879. La situation, qui est la même pour le Commissariat des guerres central, existera encore jusqu'à l'adoption d'un nouveau règlement d'administration.

II. Obligation du service.

Au 31 décembre 1878, la classe d'âge de 1834 a été libérée du service. Ont passé en landwehr à la même date: les capitaines nés en 1843, les autres militaires nés en 1846, ainsi que les sous-officiers et soldats de cavalerie qui avaient accompli 10 ans de service à la fin de 1878.

III. Visites sanitaires et examen pédagogique des militaires.

Le résultat de la visite sanitaire a été le suivant:

28,516 recrues ont été examinées en 1878, soit 2,230 de plus qu'en 1877; 13,971 ont été reconnues aptes au service, 5,922 renvoyées et 8,623 déclarées impropres au service.

5868 hommes incorporés (ce chiffre était de 3,983 en 1877) se sont présentés pour être réformés; 1,533 ont été déclarés bons pour le service, 665 renvoyés et 3670 reconnus impropres au service.

Le résultat de l'examen pédagogique a fait l'objet d'une publication du bureau de statistique. L'organisation de ces examens sera soumise à une révision prochainement.

IV. Recrutement.

Il a été recruté 14,063 hommes, soit 1,966 en sus du nombre que prévoyait le budget de 1879; les recrues se décomposent comme suit: